

Fonds supplémentaire « Bourses des trois centenaires » à l'USJ

Le recteur de l'USJ, le Pr Sélim Daccache s.j., a annoncé le lancement d'un nouveau fonds « Bourses des trois centenaires », lors d'une cérémonie tenue récemment en présence des membres du comité de parrainage du fonds, du Conseil de l'Université ainsi que du président de la Fédération et des présidents des amicales des anciens de l'USJ.

Le Pr Daccache a indiqué que ce nouveau fonds, qui vise à assurer au moins 300 bourses d'études à l'USJ, a été créé à l'occasion de la célébration des 130 ans de la faculté de médecine

et des 100 ans des facultés de droit et d'ingénierie. Le fonds vient ainsi compléter l'initiative du prix « Berytus Nutrix Legum » annoncé récemment, et équivalant à 100 bourses de 10 000 dollars chacune, exclusivement réservées à des étudiants en droit.

Le recteur de l'USJ a ajouté qu'il lançait le fonds « Bourses des trois centenaires » « pour répondre aux multiples demandes de bourses sociales et de mérite qui nous sont adressées et pour donner la possibilité à des diplômés méritants des écoles secondaires de rejoindre

l'Université Saint-Joseph même s'ils n'en ont pas toujours les moyens ». Il a nommé, par souci de transparence et d'équité, un comité de parrainage formé de 24 personnalités issues des rangs des anciens de l'USJ ayant pour mission de veiller à la bonne exécution de cette opération.

Les membres du comité de parrainage se sont félicités, de leur côté, du fait que cette initiative lancée dans le contexte des trois centenaires s'inscrive dans une dynamique de continuité dans le temps afin d'assurer le développement de l'Université.